



Haut Marnaise

NOTICE D'INSTALLATION BOUCHE D'INCENDIE DAUPHINE 2

Code : NIBID201V1
Date : Janvier 2012
Page 1 sur 3

La bouche d'incendie doit être installée conformément à la norme NF S 62-200.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'il existe un risque de pollution des réseaux d'eau potable par retour de fluides contaminés à travers la bouche d'incendie. Ce risque peut être supprimé par **l'adjonction d'un clapet anti retour entre la bouche d'incendie et la vanne d'isolement.**

1. Composition de l'installation

L'installation doit comprendre :

- un dispositif de raccordement sur la conduite de distribution d'eau
- un robinet-vanne d'arrêt appelé vanne de prise, équipé d'une bouche à clé
- le branchement (tuyaux, coudes, joints)
- un dispositif éventuel de mise à niveau (manchettes, esse de réglage,...)
- la bouche d'incendie proprement dite
- un dispositif éventuel évitant les risques de pollution du réseau

Ces éléments doivent être conformes aux normes en vigueur.

2. Branchement

La bouche d'incendie doit pouvoir être isolée au moyen d'un robinet-vanne d'arrêt (vanne de prise). La vanne de prise, intercalée entre la canalisation et l'appareil d'incendie, doit être équipée d'un tube de bouche à clé, et d'une tête mobile de bouche à clé visible, accessible et adaptée aux conditions de circulation, et éventuellement d'une tige allonge.

3. Mise en place de l'appareil

Trois solutions peuvent être retenues pour la mise en place des appareils d'incendie :

- l'appareil est installé directement dans le sol
- l'appareil est accolé à un regard de vidange
- l'appareil est accolé à une cheminée d'égout

3.1. Appareil installé directement dans le sol

3.1.1. Mise à niveau et ancrages

Le coffre de la bouche d'incendie doit être maintenue au niveau du sol par un couronnement béton d'au moins 30 cm d'épaisseur et s'étendant d'au moins 20 cm de chaque côté.

Le coude à patin doit être bloqué par une butée en béton laissant libre l'orifice de vidange. Un coffrage doit protéger l'orifice de vidange pendant le coulage du béton.

A la mise en place, lorsque les conditions de pose dépassent les possibilités intrinsèques de mise à niveau des appareils, celle-ci sera réalisée par un esse de réglage afin de respecter le niveau préconisé par le constructeur.

3.2.2 Orientation avant remblai

L'orientation sur 360° par rapport à la conduite de raccordement peut se faire en desserrant légèrement les 4 boulons M16 au dessus du culot, puis en tournant le fût en le soulageant légèrement pour éviter de détériorer le joint. Après orientation, resserrer soigneusement en croix les 4 boulons en veillant à ce que le plateau soit bien vertical.

L'orifice d'incongelabilité doit être parfaitement drainé en l'entourant d'une zone remplie de pierres sèches...

3.2 Appareil accolé à un regard de vidange

Les appareils peuvent être accolés à un regard de vidange. Cette disposition permet d'accéder au dispositif de vidange de la colonne sans avoir à effectuer de terrassement autour de l'appareil.

Afin de prévenir tous risques de pollution les réseaux de distribution d'eau potable :

- la vidange des appareils ne doit pas être mise en communication directe avec un égout,
- conformément au règlement sanitaire départemental et au cahier des clauses administratives générales (Fascicule n°71, article 63) le regard de vidange ne doit pas pouvoir être mis en charge.

La bouche d'incendie contiguë à ce regard est installée dans une niche et l'accès à la vidange de la colonne est laissé libre en cas d'intervention sur celle-ci, depuis l'intérieur du regard. Le couvercle du regard rabattu ne doit pas déborder de la bordure du trottoir. Le coffre doit être solidement amarré dans le regard au moyen d'un collier d'ancrage. Le coude à patin de la bouche d'incendie doit être noyée dans un massif de butée.

3.3. Appareil accolé à une cheminée d'égout

Les appareils peuvent être accolés à une cheminée d'égout. Cette disposition permet d'accéder au dispositif de vidange de la colonne sans avoir à effectuer de terrassement autour de l'appareil.

La cheminée d'égout ne doit pas pouvoir, en temps normal, être mise en charge.

La bouche d'incendie contiguë à la cheminée doit être installée dans une niche. L'accès à la vidange de la colonne doit être laissé libre en cas d'intervention sur celle-ci, depuis l'échelle fixe situées à l'intérieur de la cheminée. La colonne montante du poteau doit être solidement amarrée au moyen d'un collier d'ancrage.

En aucun cas, les appareils d'incendie ne doivent être installés directement dans le collecteur d'égout ni dans un avaloir de caniveau.

SCHEMA GÉNÉRAL D'INSTALLATION

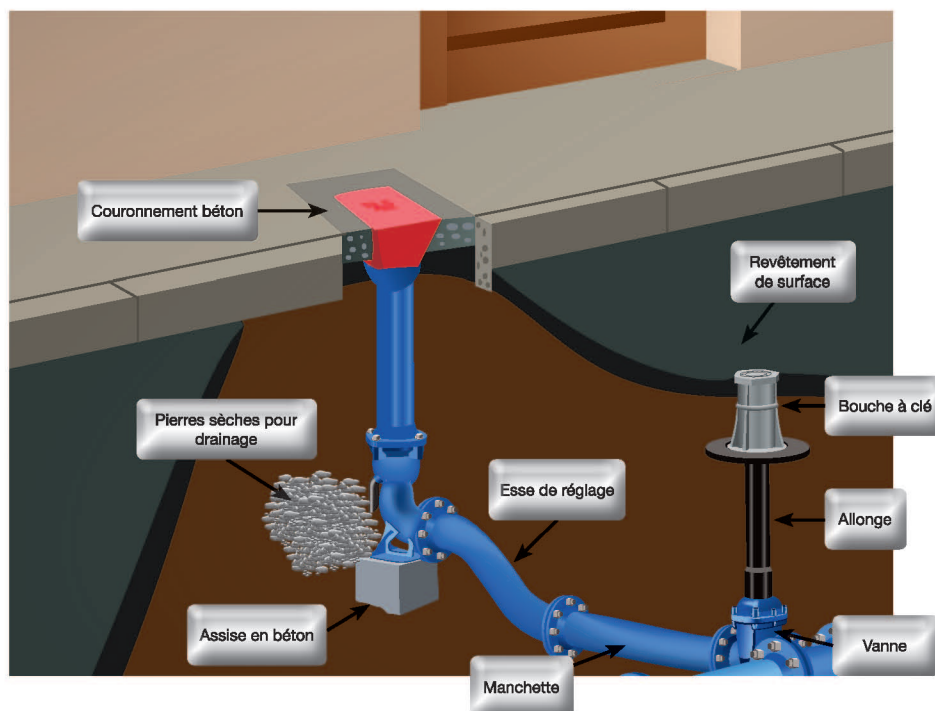
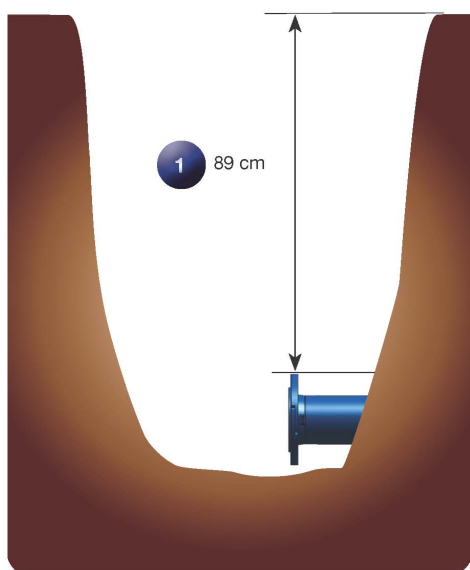


SCHÉMA D'INSTALLATION DE LA BOUCHE D'INCENDIE

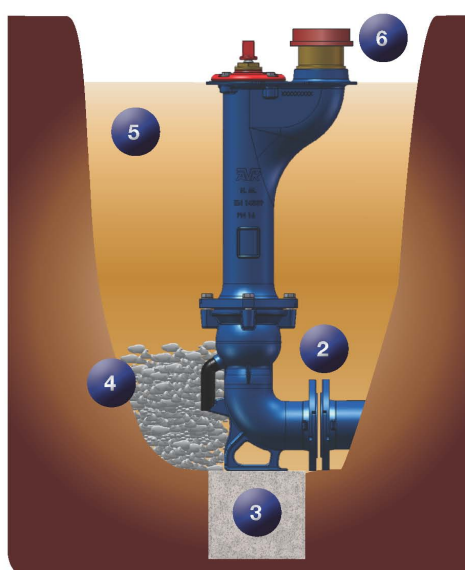
A

- 1 Réglage depuis la génératrice supérieure de la bride de raccordement (avec esse de réglage si nécessaire)



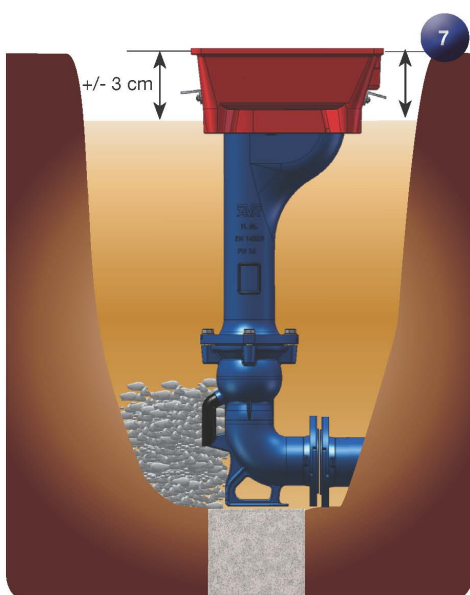
B

- 2 Raccordement de la bouche
3 Réalisation d'une assise béton
4 Pose de matériau de drainage
5 Remblaiement par couches successives
6 Retrait du bouchon



C

- 7 Positionnement et réglage du coffre



D

- 8 Réalisation du couronnement béton
9 Finition du trottoir

